

## AUTORISATION PARENTALE POUR LES MINEURS

Personne à prévenir en cas d'accident : .....

Téléphone : .....

Je soussigné(e), Nom ..... Prénom.....

père                      mère                      tuteur

autorise l'enfant : Nom ..... Prénom.....

à prendre seul le bus du dispositif « Mobi à la demande, Centre aquatique du Valois, été 2026 »

sur la commune de ..... à l'arrêt .....

le..... pour se rendre au Centre aquatique du Valois à Crépy-en-Valois.

L'enfant effectuera :

l'aller uniquement

l'aller ET le retour

le retour uniquement

Fait à ..... le.....

Signature

Ce formulaire est recueilli par la société de transport des Cars Charlot uniquement pour transmission à la Communauté de Communes du Pays de Valois. Les données recueillies sur ce formulaire sont destinées à assurer l'encadrement des mineurs dans le cadre du dispositif « Mobi à la demande : centre aquatique du Valois » - Service estival. Celles-ci ne sont destinées qu'à la Communauté de Communes du Pays de Valois qui les conserve pour la durée du dispositif.

Les informations recueillies sur ce formulaire font l'objet d'un traitement informatisé par le Président de la Communauté de Communes du Pays de Valois sis à Crépy-en-Valois (60800), 62 rue de Soissons désigné l'ADICO sis à Beauvais (60000), 2 rue Jean Monnet en qualité de délégué à la protection des données. Ce traitement est basé sur le consentement des personnes concernées.

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier ou exercer votre droit à la limitation du traitement ainsi que votre droit à la portabilité de ces données. Le droit d'opposition ne s'applique pas dans ce cas. Ce consentement peut être retiré à tout moment.

Pour exercer ces droits, nous vous invitons à contacter la Communauté de Communes du Pays de Valois par mail ([mobilite@cc-paysdevalois.fr](mailto:mobilite@cc-paysdevalois.fr)) ou par voie postale au 62 rue de Soissons, 60800 Crépy-en-Valois. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation en ligne ou par voie postale à la CNIL.